

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Bons solidaires nyonnais : le cadeau qui soutient le commerce local**

---

Nyon, le 25 novembre 2021

**Après le succès de l'année dernière, la Ville de Nyon prolonge l'opération des bons solidaires en vue de soutenir le commerce local durant la période des fêtes de fin d'année et au-delà.**

Pour les entreprises, c'est l'occasion de faire plaisir à ses collaboratrices et collaborateurs et, à titre personnel, à sa famille et à ses ami-e-s, tout en soutenant les commerçant-e-s de Nyon. Les bons, sans réduction cette fois, seront valables une année auprès de plus de 200 commerces nyonnais participants, à partir de la date d'achat.

Les entreprises qui souhaitent offrir des bons à leurs employé-e-s peuvent déterminer le nombre de bons souhaités, le montant de chaque bon, et même intégrer le visuel l'entreprise, le tout directement sur la plateforme [bons.nyon.ch](https://bons.nyon.ch), rubrique « entreprises ». Les bons numériques sont également toujours disponibles pour toutes et tous sur la même plateforme.

Pour rappel, les bons solidaires achetés précédemment avec la réduction de 15% offerte par la Ville de Nyon restent quant à eux valables jusqu'au 31 décembre 2021.

#### **Informations complémentaires**

[Les bons solidaires à Nyon](#)

[Les commerces participants](#)

#### **Contacts**

**M. Daniel Rossellat**, Syndic, 079 200 52 01

**M. Lionel Thorens**, Délégué à l'économie, 022 316 40 09